

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 26 février 2024

Nombre de membres présents : 16

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

19/02/2024

Date d'affichage

19/02/2024

Objet de la délibération n° 13/2024

Finances Locales -- Modification des autorisations de Programme et des crédits de paiement – Exercice 2024

Présents

A. SECULA, JP. CUIOS, F. GARRIGUES, C. PAVAILLER, S. MAZAS, F. ESTEVES, C. CLERGEAU, JC MALTHE, M.J. SCHIFANO, JF. MULLER, S. PRADELLES, C. SCHIFANO, O. RACAUD, JC. LAPASSE, RM. MARTINEZ FUENTE.

Absents excusés

C. DEBONS, C. ROMERO, A. CIERCOLES, A. CERCLIER, E. UMUTPESI, M.E. RAYSSAC ORRIT, A. TAHRI, D. DOUMERC, M. PLANA, I. CERE, H. DUTKO

Pouvoirs

A. TAHRI à P. PLICQUE

C. DEBONS à C. PAVAILLER

*Marie-José SCHIFANO a été nommée secrétaire*

Délibération n° 03

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par délibérations en date du 13 avril 2021 et du 12 avril 2022 des autorisations de programmes ont été votées notamment pour la construction d'un nouveau groupe scolaire et pour la création d'un espace intergénérationnel.

Pour rappel :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERFEIL (C.O. 12/2011)							
Autorisation Programme		APCP initiale – Délibération du 13 avril 2021					
Libellé	Montant AP	Prévu 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027
Groupe Scolaire	10 910K€	60 K€	450 K€	2 300 K€	6 000 K€	1 600 K€	500 K€

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DES SOLOMIENS			
Autorisation Programme		APCP initiale – Délibération du 12 avril 2022	
Libellé	Montant AP	Prévu 2022	Prévu 2023
Espace intergénérationnel	195 000€	150 000€	45 000€

En fonction de l'état d'avancement des projets, il y a lieu de modifier les montants et surtout la répartition des crédits de paiement comme suit :

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DES SOLOMIENS						
Autorisation Programme		APCP initiale – Délibération du 13 avril 2021				
Libellé	Montant AP (arrondi)	Réalisés 2022	Réalisés 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
Groupe Scolaire	10 908K€	32 506.48€	475 825.47€	600 K€	7 000 K€	2 800 K€

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DES SOLOMIENS				
Autorisation Programme		APCP initiale – Délibération du 12 avril 2022		
Libellé	Montant AP	Réalisés en 2022	Réalisés en 2023	Prévu en 2024
Espace intergénérationnel	196 157.58€	148 988.02€	40 054.56€	7 115.00€

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la modification des autorisations de Programme et des crédits de paiement comme présentée ci-dessus,
- DONNE délégation à M. le Maire pour l'ajustement de ces crédits de paiement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,